

Sujet : Re: Tr: [INTERNET] PV sur le site de la carrière de Lagesse

De : BOBLIQUE Fabrice (Adjoint au Chef d'UD-Inspecteur des installations classées) - DREAL Grand Est/UD10-52/SAU
<fabrice.boblique@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 08/02/2023 à 17:14

Pour : CERDA Marie-Lyne - DDT 10/SAME/BU <marie-lyne.cerda@aube.gouv.fr>

Copie à : VALLEE Angelique (Inspecteur des installations classées) - DREAL Grand Est/UD10-52/SAU

<angelique.vallee@developpement-durable.gouv.fr>, aprodhon@haute-marne.chambagri.fr, PARIZEL Sandrine - DDT 10/SAME/BU
<sandrine.parizel@aube.gouv.fr>

Bonjour,

La notification de cessation d'activité a été faite en décembre 2005.

La REE prescrite dans l'AP de 1996 était la suivante :

- * conservation des matériaux de découverte nécessaires à la remise en état,
- * décapage sélectif des terres végétales constituant l'horizon humifère qui sont obligatoirement stockées à part des autres matériaux de découverte et réutilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux,
- * nettoyage de l'ensemble des terrains comprenant l'enlèvement de tous matériels, matériaux, déchets et détritux divers,
- * suppression des installations fixes liées à l'exploitation proprement dite ou à des installations annexes,
- * l'ensemble du carreau de la carrière est remblayé à l'aide des matériaux stériles issus de la découverte ; aucun apport de remblai extérieur au site n'est toléré,
- * le carreau ainsi remblayé se raccorde en pente douce, en tous cas inférieure à 45°, aux terrains voisins,
- * la terre végétale est régalée sur l'ensemble du carreau présentant un dévers de 2% de manière à empêcher la stagnation des eaux de pluie et sur les talus de raccordement de ce dernier avec les terrains voisins,
- * la bande de 10 mètres de largeur inexploitée sur le pourtour de la carrière, ainsi que les talus seront engazonnés et plantés d'arbres et d'arbustes d'essence locale disposés en bosquets.

Un PV de récolement a été pris en date du 20 mars 2006 pour l'ensemble des parcelles autorisées et une superficie de 14 ha 24 a 30ca.

Nous n'avons pas d'autres d'info sur la REE ou sinon, nous pouvons inviter la CA à venir feuilleter les archives dans les cartons des 2 armoires en face de mon bureau....

cordialement

Fabrice BOBLIQUE

Adjoint au Chef d'UD-Inspecteur des installations classées
UD10-52/SAU

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

1 Bd Jules Guesde BP 377 10025 TROYES

Tel : +33 3 51 37 61 77 - Mobile : +33 6 07 26 08 23

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est

Le 08/02/2023 à 11:07, CERDA Marie-Lyne - DDT 10/SAME/BU a écrit :

Madame,

Je me permets d'insister sur cette demande complémentaire d'informations concernant la remise en état de la carrière à la fin de son exploitation. Ce point n'est pas évoqué dans votre avis. Je vous remercie de bien vouloir m'apporter une réponse, laquelle permettra à la Chambre d'agriculture, étayer son avis.

Cordialement,

Marie-Lyne CERDA

Responsable du Bureau de l'Urbanisme
Service Aménagement Mobilité Energie / Bureau de l'Urbanisme
Direction Départementale des Territoires de l'Aube

1 Bd Jules Guesde 10026 TROYES CEDEX
Tel : 03 25 46 21 48
www.ecologie.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr



**PRÉFET
DE L'AUBE**

Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Liberté
Égalité
Fraternité



EUROPE2022.FR

Le 08/02/2023 à 10:48, SERROT Nathalie (Assistante) - DREAL Grand Est/UD10-52/SAA a écrit :

Bonjour Madame,

Concernant la demande du permis de construire concernant le site de Lagesse, la DREAL GRAND-EST a répondu au projet depuis le 27 janvier 2023

Bien cordialement

Nathalie SERROT
Assistante

DREAL Grand Est
Unité Départementale Aube - Haute-Marne
1, boulevard Jules Guesde - CS 70377
10025 TROYES Cedex
Téléphone : 03 51 37 61 71 - Portable : 06 12 05 32 72
site : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr>

Le 08/02/2023 à 09:28, CERDA Marie-Lyne - DDT 10/SAME/BU a écrit :

Bonjour Madame

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire du projet de centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière à Lagesse, je me permets de vous relayer la demande de compléments d'informations de la Chambre d'agriculture concernant la remise en état de la carrière à la fin de son exploitation.

Cordialement,

Marie-Lyne CERDA
Responsable du Bureau de l'Urbanisme
Service Aménagement Mobilité Energie / Bureau de l'Urbanisme
Direction Départementale des Territoires de l'Aube

1 Bd Jules Guesde 10026 TROYES CEDEX
Tel : 03 25 46 21 48
www.ecologie.gouv.fr
www.cohesion-territoires.gouv.fr



**PRÉFET
DE L'AUBE**

Direction Départementale des Territoires de l'Aube

Liberté
Égalité
Fraternité



EUROPE2022.FR

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] PV sur le site de la carrière de Lagesse

Date : Tue, 7 Feb 2023 10:19:05 +0000

De : > aprodhon (par Internet) <aprodhon@haute-marne.chambagri.fr>

Répondre à : aprodhon <aprodhon@haute-marne.chambagri.fr>

Pour : CERDA Marie-Lyne - DDT 10/SCP/BTU <marie-lyne.cerda@aubes.gouv.fr>
Copie à : Adeline POIRSON <adeline.poirson@aubes.chambagri.fr>, Pauline LEFEBVRE
<pauline.lefebvre@aubes.chambagri.fr>

Bonjour Mme Cerda,

Je suis actuellement entrain de terminer l'instruction technique du PC du projet de centrale photovoltaïque sur le site d'une ancienne carrière à Lagesse.

Serait-il possible d'avoir des éléments complémentaires concernant la remise en état de la carrière à la fin de son exploitation.

En vous remerciant par avance,

Cordialement,

Alix PRODHON



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUBE & HAUTE-MARNE

**“ Ensemble,
osons
autrement! ”**

Alix PRODHON
Chargée de mission Territoire, Urbanisme & Foncier

Espace Turenne
Rue du Caporal Arty
52200 LANGRES
Tél. : 03 25 87 60 20
Mobile : 06 30 29 55 45
haute-marne.chambre-agriculture.fr

—Pièces jointes

Rap_Pv recolement_Lagesse.pdf

1,1 Mo

